

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



---

# RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE 2016

**CHAPITRE 50**

**MINISTERE DE LA FONCTION  
PUBLIQUE ET DE LA  
REFORME ADMINISTRATIVE**

---

VERSION FRANÇAISE

---

## SOMMAIRE

---

	<b>NOTE EXPLICATIVE</b>	<b>4</b>
<b>1.</b>	<b>CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES</b>	<b>5</b>
1.1.	RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE	6
1.2.	PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE	6
1.3.	CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES	7
1.4.	AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2016	8
<b>2.</b>	<b>ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES</b>	<b>9</b>
2.1.	<b>PROGRAMME 616: AMELIORATION DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ETAT</b>	<b>11</b>
2.1.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	12
2.1.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	12
2.1.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2016	13
2.1.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2016	16
2.2.	<b>PROGRAMME 617: APPROFONDISSEMENT DE LA REFORME ADMINISTRATIVE</b>	<b>19</b>
2.2.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	20
2.2.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	20
2.2.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2016	21
2.2.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2016	23
2.3.	<b>PROGRAMME 618: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE</b>	<b>26</b>
2.3.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	27
2.3.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	28
2.3.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2016	28
2.3.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2016	31
<b>3.</b>	<b>BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES</b>	<b>45</b>

3.1.	RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE	46
3.2.	LEÇONS APPRISES	47
3.3.	PERSPECTIVES	48

## NOTE EXPLICATIVE

---

Le 1<sup>er</sup> janvier 2013, le Cameroun a basculé dans un nouveau mode de gestion budgétaire : la budgétisation par programme. Cette dernière commande l'allocation de crédits budgétaires aux politiques publiques sur la base des programmes assortis d'objectifs et d'indicateurs de performance, lesquels sont structurés dans les Projets de Performance des administrations (PPA). Ces PPA sont rédigés annuellement par les ordonnateurs principaux du budget de l'Etat et annexés à la loi des finances. A la suite de leur mise en œuvre, les programmes font l'objet d'une évaluation, également annuelle, dans le cadre de l'élaboration des Rapports Annuels de Performance (RAP), annexés à la loi de règlement, conformément à l'article 22 alinéa 3 de la loi portant régime financier de l'Etat de 2007.

Les présents RAP 2016, qui marquent la quatrième année d'élaboration de cet important document de performance depuis l'avènement du budget programme, correspondent à l'évaluation des programmes votés par le Parlement dans la loi de finances 2016, au regard des engagements pris par les administrations par rapport à ces programmes dans le cadre des Projets de performance de cet exercice (PPA 2016).

En termes de méthodologie, les RAP rendent compte du niveau d'exécution financière des programmes, ainsi que des progrès réalisés par les administrations vers l'atteinte des objectifs fixés, avant de jeter les perspectives, sur la base d'un bilan stratégique, en vue de l'amélioration de la performance des programmes dans la poursuite de leur mise en œuvre.

Aussi le canevas de présentation des RAP de l'exercice 2016 se décline comme suit:

- Contexte de mise en œuvre des programmes en 2016;
- Etat de mise en œuvre pour le compte de l'exercice 2016 ;
- Bilan stratégique et perspectives.

# 1. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

## 1.1. RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE

La vision de développement du Cameroun à l'horizon 2035 est celle « **d'un pays émergent, démocratique et uni dans sa diversité** ». Pour opérationnaliser cette vision, l'Etat Camerounais s'est doté en 2008 d'un instrument de référence, le **Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE)** qui énonce un ensemble d'objectifs de politiques économique, sociale et culturelle pour le Cameroun, à l'horizon 2020. Le Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative, fortement interpellé par l'Axe 3 dudit document « Gouvernance et Gestion Stratégique de l'Etat », continue à contribuer de manière significative à la réalisation de cette vision, notamment par :

- **une gestion de proximité des ressources humaines de l'Etat** : en vue de la valorisation de cette ressource capitale, de l'amélioration de la performance et de la réduction des coûts dans le secteur public, ainsi que de la maîtrise des effectifs et de la masse salariale ;
- **la poursuite de la modernisation de l'Administration publique** : pour en faire un instrument au service du développement à travers notamment l'amélioration du cadre institutionnel de la gestion administrative et de la gouvernance.

A la lumière de ces points d'ancrage, le sous-secteur dont la vision est de « faire de la fonction publique camerounaise une administration moderne, plus performante, au service de tous les citoyens » envisage à l'horizon 2035 de :

faire de l'administration publique camerounaise un instrument au service du développement, à travers l'amélioration du cadre institutionnel et la généralisation de l'application des bonnes pratiques de gestion administrative et de gouvernance ;  
doter l'administration publique camerounaise, d'une part, en outils modernes de gestion pour une rationalisation accrue des méthodes de travail, et d'autre part en, ressources humaines compétentes, motivées et judicieusement employées, grâce à une planification et une gestion transparente et fondée sur les valeurs de résultats.

## 1.2. PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE

Le décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement définit le domaine d'intervention du Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative. Il est chargé de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique gouvernementale en matière de Fonction Publique et Réforme Administrative.

A ce titre, conformément au **décret n° 2012/537 du 19 novembre 2012** qui en organise le fonctionnement, il est chargé :

- de la gestion des fonctionnaires et agents de l'Etat, exception faite des agents de la sûreté nationale et des forces armées, des magistrats et des personnels de l'Administration pénitentiaire, sous réserve des attributions dévolues aux autres chefs de départements ministériels ;
- de la préparation des mesures législatives ou réglementaires relatives au statut des agents de l'Etat ;
- de la coordination des actions de formation des agents de l'Etat et des fonctionnaires ;

- de la diligence des actions disciplinaires contre les fonctionnaires et agents de l'Etat dans les conditions déterminées par les textes réglementaires ;
- de toutes les études relatives à l'évolution des besoins et ressources en agents de l'Etat, sous réserve des attributions dévolues aux autres chefs de départements ministériels ;
- du contentieux de la fonction publique ;
- du conseil du gouvernement en matière d'organisation et de réforme administratives ; à ce titre, il étudie et propose à celui-ci toute mesure visant à améliorer le rapport coût-rendement dans les services publics et l'accélération du processus de traitement des dossiers administratifs ;
- de la tutelle de l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM) et de l'Institut Supérieur de Management Public (ISMP).

De ces attributions organiques du MINFOPRA, se dégagent deux (02) fonctions principales, à savoir : la gestion des ressources humaines et la réforme administrative.

Afin de se déployer efficacement dans ce champ de compétences, le MINFOPRA a mis sur pied trois programmes dont deux opérationnels et un support.

S'agissant des programmes opérationnels, on peut citer :

- **le programme 616** : amélioration de la gestion des ressources humaines de l'Etat ;
- **le programme 617** : approfondissement de la réforme administrative ;

Le programme support, quant à lui, est le programme 618 intitulé « gouvernance et appui institutionnel ».

### 1.3. CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES

Au cours de l'exercice 2016, la mise en œuvre de la réforme budgétaire de l'Etat consacrant l'avènement du budget programme s'est consolidée, marquant ainsi l'environnement de l'exécution du budget du MINFOPRA au cours dudit exercice. Pour le compte de l'exercice évalué, qui constitue le début du deuxième triennat 2016-2018, la Loi n°2015/019 du 21 décembre 2015, a eu une enveloppe globale équilibrée en recettes et en dépenses à la somme de 4 234, 7 milliards de FCFA. La part allouée au MINFOPRA s'élevait **13.096.000.000 FCFA**, soit **12.156.000.000 FCFA** pour le fonctionnement, et **940.000.000 FCFA** pour l'investissement public.

Afin de mettre en cohérence le budget et les stratégies nationales, sectorielles et ministérielles et d'implémenter de manière efficiente le budget programme, les administrations, avec l'appui du MINEPAT et du MINFI, ont continué de s'approprier la philosophie et la pratique inhérente à ce nouvel outil. Ce qui s'est traduit, en ce qui concerne le MINFOPRA de façon globale, par l'affinement de ses outils stratégiques et l'étoffage de sa chaîne de gestion de la performance.

Le contexte de l'exécution du budget 2016 reste marqué à quelques égards par les défis sécuritaires découlant de la lutte contre la secte BOKO HARAM, qui a pour conséquence la priorisation des dépenses y relatives, et par ricochet, des difficultés récurrentes dans la mise à disposition des ressources financières nécessaires à la réalisation des projets et programmes du département ministériel. D'autres éléments participent à cette situation, en l'occurrence la

diminution des recettes afférentes à la baisse du cours du pétrole d'une part, et la baisse des recettes douanières d'autre part.

#### **1.4. AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2016**

Au rang des autres éléments ayant marqué ce contexte, figure principalement le discours du Chef de l'Etat à la jeunesse camerounaise le 10 février 2016, relevant la situation illicite des fonctionnaires déserteurs qui continuent de percevoir leur solde, et qui a conduit le MINFOPRA à continuer à mener une bataille ardue dans l'Opération d'Assainissement du Fichier Solde et Personnels de l'Etat.

## 2. ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

Dans le cadre de la revue et de l'actualisation des contenus des programmes pour le cycle 2016-2018, beaucoup de changements sont intervenus dans la formulation des objectifs, indicateurs, actions et activités des programmes du MINFOPRA. Ce souci d'affinement a marqué une certaine rupture dans le suivi de l'évolution des mesures des performances du département de référence, et interdit toute balance comparative entre les données de 2015, et les résultats présentés dans le présent document.

En effet, dans ce paragraphe qui présente les acquis dans la mise en œuvre des programmes, il sera question pour nous de simplement rappeler les anciennes formulations des données sus évoquées, ainsi que les valeurs avouées dans le Rapport Annuel de Performance (RAP) pour le compte de l'exercice 2015, non pas pour les comparer, mais pour mémoire, à côté des valeurs définies pour le cycle 2016-2018.

# 2016

RAPPORT ANNUEL  
DE PERFORMANCE

## 2.1. PROGRAMME 616

AMELIORATION DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DE  
L'ETAT

Responsable du programme

Mme. EBA'A ZIBI Jeanne  
*Conseiller Technique N°1*

### 2.1.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Dans la loi de finances de l'exercice 2016, l'objectif du programme 616 était **d'optimiser la gestion des ressources humaines de l'Etat**, avec comme indicateur **le nombre d'administrations disposant et utilisant les outils de Gestion des Ressources Humaines de l'Etat**.

Comme souligné plus haut, cet indicateur a évolué depuis 2015, quand il était alors libellé « niveau de réalisation des actions ». Sa dernière mesure sous cette forme contenue dans le RAP 2015 est de 87,5%.

Avec ce changement qui marque l'affinement de la mesure de la performance de ce programme, et rendus au début d'un triennat, les objectifs visés par ce programme sont projetés à trente huit (38) administrations dotées d'outils à l'horizon 2018. Une évaluation de l'exercice 2015 permet d'en dénombrer à ce moment là une trentaine (30) en guise de valeur de référence.

OBJECTIF	Optimiser la gestion des ressources humaines de l'Etat.	
Indicateur	Intitulé:	Nombre d'Administrations disposant et utilisant les outils de gestion des Ressources Humaines de l'Etat
	Unité de mesure	nb
	Valeur de référence:	32.0
	Année de référence:	2016
	Valeur Cible	38.0
	Année cible:	2018
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: RATIONALISATION DE LA GESTION DES EFFECTIFS DES PERSONNELS DE L'ETAT Action 02: RENOUVELLEMENT ET RENFORCEMENT DES CAPACITES DES RESSOURCES HUMAINES DES ADMINISTRATIONS Action 03: MODERNISATION DE LA GESTION DES CARRIERES Action 04: AMELIORATION DE LA GESTION DES DOSSIERS DISCIPLINAIRES	
DOTATIONS INITIALES	AE 698 762 000	CP 698 762 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	Mme. EBA'A ZIBI Jeanne, Conseiller Technique N°1	

### 2.1.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le contexte de mise en œuvre de ce programme a été marqué par des éléments tels que :

- les problèmes sécuritaires dans les Régions de l'Extrême-nord et de l'Est du pays ;
- les difficultés financières n'ayant pas permis la réalisation optimale des activités des Conseils Régionaux de Discipline de la Fonction Publique ;
- certaines difficultés persistantes dans l'opérationnalisation de la réforme sur la déconcentration, en matière de réformation des actes pris dans les sites sectoriels, découlant du non-respect par les administrations, des délais de transmission au MINFOPRA des actes pris en leur sein.

### 2.1.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2016

Le programme 616 intitulé AMELIORATION DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ETAT qui vise à **optimiser la gestion des ressources humaines de l'Etat**, a été mis en œuvre à travers les quatre (04) actions suivantes :

- rationalisation de la gestion des effectifs des personnels de l'Etat ;
- renouvellement et renforcement des capacités des ressources humaines des administrations ;
- modernisation de la gestion des carrières ;
- amélioration de la gestion des dossiers disciplinaires.

**Son taux de réalisation technique est de 100% pour ce qui est des objectifs attendus au titre de l'exercice 2016.**

En effet, dans le Projet de Performance du MINFOPRA pour l'exercice en question, il était question d'accroître le nombre d'administrations qui détiennent les outils de Gestion des Ressources Humaines, et qui les utilisent à trente deux (32) administrations, ce qui a été fait. Avec un ratio de 32/32, on peut valablement afficher 100% de réalisation pour le programme 616 en 2016.

En guise de projection sur la cible 2018, ce programme est rendu à  $(32/38) = 84,21\%$  de réalisation.

Il convient toutefois de rappeler à toutes fins utiles qu'en ce qui concerne les outils sus mentionnés, la collaboration des administrations dans leur accompagnement à leur utilisation n'est pas toujours chose acquise, et pourrait biaiser à maints égards les chiffres de performance du MINFOPRA.

Dans ce programme, un accent particulier a été mis sur :

- le suivi accompagnement des administrations dans la mise en œuvre du cadre de référence de la gestion prévisionnelle des effectifs des personnels de l'Etat ;
- la mise à jour de la cartographie des postes de travail de l'Administration Publique Camerounaise ;
- la planification et la programmation des besoins en ressources humaines des services de l'Etat ;
- la mise en œuvre de la matrice (volet MINFOPRA) des mesures relatives à la fidélisation des personnels de l'Etat au poste de travail dans les services déconcentrés ;
- l'élaboration des textes législatifs et réglementaires relatifs à la gestion des carrières des personnels de l'Etat ;
- l'organisation des sessions du Secrétariat du Conseil Supérieur de la Fonction Publique ;
- le suivi accompagnement des administrations dans la mise en œuvre du plan national de formation (PNF) ;
- la tenue des sessions de la Commission des stages ;
- l'organisation matérielle des concours ;
- la gestion et le suivi de la carrière des personnels de l'Etat ;
- l'organisation des sessions de la commission nationale d'avancement catégoriel ;

- l'organisation des commissions administratives paritaires ;
- la tenue des sessions du conseil permanent de discipline de la fonction publique ;
- la représentation de l'Etat en justice.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	<b>Trente deux (32) administrations disposant des outils de Gestion des Ressources Humaines et s'en étant approprié l'utilisation</b>	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	100%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 662 809 600	CP 662 809 600
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 35 952 400	Ecart CP 35 952 400
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 434 093 329	CP 415 644 529
TAUX DE CONSOMMATION	65,49 %	62,71 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	<p>Il y a lieu de mentionner à toutes fins utiles que les ressources allouées aux différentes actions du programme couvrent autant les activités de fonctionnement que celles d'investissement, qui n'ont pas toujours un lien étroit avec la mesure de l'indicateur du programme.</p> <p>Par ailleurs, bien que les rôles des différents maillons de la chaîne de la performance soient de plus en plus appropriés et trouvent un ancrage progressif, la pratique de leur mandat n'est pas toujours aisée. Aussi, est-il envisagé l'optimisation du dialogue de gestion pour permettre une meilleure efficacité du programme.</p> <p>Il est aussi à prendre en compte le laborieux déploiement budgétaire connu et plus prononcé en 2016, dû aux tensions de trésorerie.</p>	

PERSPECTIVES  
2017

Pour une meilleure coordination et par ricochet efficacité du programme, il sera question :

- de densifier le dialogue de gestion pour un suivi et une évaluation plus rapprochée de l'exécution des actions et activités, dans l'optique d'améliorer la performance du programme ;
- de continuer à privilégier la méthode participative, et en impliquant dans la mesure du possible les prestataires concernés pour un compte rendu progressif de la réalisation des projets et activités ;
- d'impliquer davantage les porteurs d'actions dans la conception, la mise en œuvre le suivi et l'évaluation des actions et activités du programme, sans les restreindre à celles relevant de leurs structures respectives ;
- de militer pour l'allocation de moyens conséquents pour l'exécution des projets priorités, au lieu d'un saupoudrage budgétaire de nature à minorer les effets et impacts des activités et actions du programme.

Par ailleurs, ce programme sera dédié :

- au suivi accompagnement des administrations dans la mise en œuvre du cadre de référence de la gestion prévisionnelle des effectifs des personnels de l'Etat ;
- à la mise à jour de la cartographie des postes de travail de l'Administration Publique Camerounaise ;
- à la planification et à la programmation des besoins en ressources humaines des services de l'Etat ;
- à l'élaboration des textes législatifs et réglementaires relatifs à la gestion des carrières des personnels de l'Etat ;
- au contrôle des effectifs des agents publics ;
- au suivi accompagnement des administrations dans la mise en œuvre du plan national de formation (PNF) ;
- à la tenue des sessions de la Commission des stages ;
- à l'organisation matérielle des concours ;
- à la gestion et au suivi de la carrière des personnels de l'Etat ;
- à l'organisation des sessions de la commission nationale d'avancement catégoriel ;
- à l'organisation des commissions administratives paritaires ;
- à la Gestion des Ressources Humaines dans les services centraux ;
- à la Gestion des Ressources Humaines dans les Régions ;
- à la tenue des sessions du conseil permanent de discipline de la fonction publique ;
- à la représentation de l'Etat en justice ;
- à la traduction, l'édition et la vulgarisation du manuel du représentant de l'Etat en justice ;
- au suivi accompagnement de l'opérationnalisation des Conseils Régionaux de Discipline de la Fonction Publique.

#### 2.1.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2016

##### ACTION 01 : RATIONALISATION DE LA GESTION DES EFFECTIFS DES PERSONNELS DE L'ETAT

Cette action, reformulée pour le nouveau cycle 2016-2018, a pour objectif de **maîtriser les effectifs de l'Etat**, et indicateur le **nombre d'administrations disposant d'un plan de recrutement et d'un fichier assaini**. Il était prévu que trente (30) administrations en soient dotées au courant de l'exercice 2016, ce qui a été fait, portant ainsi le taux de réalisation de cette action à **100%**.

Par rapport à la cible fixée en 2018, cette action est rendue à  $(30/36) = 83,33\%$  de réalisation.

***N.B.*** : *Par le passé, il s'agissait dans ce cadre de la « maîtrise des effectifs de l'Etat », avec pour indicateur le « Nombre d'administrations mettant en œuvre le cadre de référence de Gestion des effectifs », qui était porté à 20 au terme de l'exercice 2015.*

##### ACTION 02 : RENOUVELLEMENT ET RENFORCEMENT DES CAPACITES DES RESSOURCES HUMAINES DES ADMINISTRATIONS

L'action 02 quant à elle, a pour objectif de **doter les administrations en ressources humaines en quantité et en qualité**, et pour indicateur le **taux moyen d'exécution des plans de recrutement et de formation**. Initialement il était envisagé d'atteindre 50% de ce taux.

Si pour le plan de recrutement il est aisé de dire que le résultat est de 100%, il n'en est pas de même pour le Plan National de Formation (PNF).

En effet, il demeure, comme depuis plusieurs exercices déjà, la difficulté liée à la mesure de la mise en œuvre du plan national de formation par les administrations sectorielles auprès desquelles le MINFOPRA ne peut jouer qu'un rôle de conseiller. De façon générale, les administrations tardent à transmettre leurs plans sectoriels de formation, et parfois ne le font pas, rendant ainsi la confection et la mise en œuvre du PNF très laborieuse. A titre d'exemple, seules sept (07) administrations sur une quarantaine ont bien voulu se soumettre à cet exercice en 2016.

Par ailleurs, plusieurs d'entre elles ont intégré des données relatives à des formations prises en charge par les agents publics eux-mêmes, et parfois des séminaires et même à des formations n'ayant aucun lien avec les qualifications professionnelles des requérants. Cet état de choses vient lourdement réduire la qualité de la perception des résultats de cette action.

Pour le compte de l'exercice évalué, dans le cadre de la mise en œuvre du PNF, les données à prendre en compte concerneront donc plutôt la proportion des mises en stages traitées, relativement à celles transmises dans les services du MINFOPRA par les différents départements ministériels. De façon chiffrée, deux cent soixante neuf (269) dossiers ont été signés sur mille vingt sept (1027) reçus, soit un ratio de 26,19%. C'est ce taux qui permettrait d'apprécier la performance du MINFOPRA en ce qui concerne sa responsabilité dans la mise en œuvre des prévisions en matière de formation des agents publics.

La mesure finale de l'indicateur de cette action sera donc une simple moyenne de [100 (volet

recrutement) + 26,19 (volet formation)]/2=63,10%.

Ainsi, puisque l'objectif était d'atteindre une moyenne de 50% comme dit ci-dessus, la moyenne obtenue de 63,10% couvre largement ces attentes, et conduit à un taux de réalisation technique de **100% pour ce qui est de l'exercice évalué**.

Relativement à la cible fixée en 2018, le taux de réalisation est de  $(63,10/80) = 78,88\%$ .

**N.B.** : *En 2015, cette action était dédiée au « renforcement des capacités des personnels de l'Etat », avec pour indicateur le « Niveau de mise en œuvre du plan national de formation », qui était d'ailleurs non applicable pour des raisons évoquées dans le RAP 2015.*

### ACTION 03 : MODERNISATION DE LA GESTION DES CARRIERES

Pour ce qui est de l'action 03 recherchant l'**amélioration de la gestion des carrières des agents publics**, mesurée par la **durée moyenne de traitement des dossiers de carrière des agents publics dans les services du MINFOPRA**, la cible était fixée à 01 mois en 2018, sur une base de 03 mois pour 2016 (année de référence). Effectivement, à la fin de l'exercice 2016, cette durée est de trois (03) mois, soit **100% de réalisation** pour l'exercice évalué.

Par rapport à la cible fixée en 2018, puisqu'il s'agit de passer de trois (03) mois à un (01) mois, à raison d'un an réduit par an, cette action est rendue à  $(01/03) = 33,33\%$  de réalisation.

**N.B.** : *Par le passé, cette même action avait pour indicateur le « les délais moyens de traitement des dossiers de carrière des agents publics », et intégrait donc le temps de traitement desdits dossiers par les administrations partenaires. Sa mesure affichait 04,5 mois en 2015.*

### ACTION 04 : AMELIORATION DE LA GESTION DES DOSSIERS DISCIPLINAIRES

L'action 04 quant à elle, vise à **réduire les délais de traitement des dossiers disciplinaires**, avec comme indicateur le **délai moyen de traitement des dossiers disciplinaires**. Pour 2016, ce délai a été fixé à six (06) mois et a pu être respecté, ce qui porte le taux de réalisation de cette action à **100%**.

Pour cette action, la cible fixée en 2018 de trois (03) mois semble irréaliste. En effet, la réduction de ce délai est tributaire de plusieurs paramètres dont la pro activité de certains mis en cause qui n'est pas toujours acquise. La procédure disciplinaire intégrant le contradictoire et encadrée par des délais réglementaires, il est difficile de raccourcir les délais si le mis en cause ne collabore pas. La réflexion se poursuit d'ailleurs dans le but de fluidifier davantage ladite procédure, afin de permettre la réduction plus significative des délais déjà atteints et améliorer les résultats attendus pour les exercices à venir.

C'est dire qu'en réalité les délais de six (06) mois atteints en 2016 comme déjà en 2015, constituent la barre optimale en matière de traitement des dossiers disciplinaires. Toutefois, des efforts restent à faire pour maintenir ce niveau de performance qui pourrait chuter sans une veille dans ce domaine, d'où la raison d'être perpétuelle de cette action.

**N.B.** : *Par le passé, cette même action avait pour indicateur le « les délais moyens de traitement des dossiers disciplinaires et la proportion des procès perdus par l'Etat par an », et intégrait donc deux (02) aspects dont l'un a été élagué dans la mesure de cette performance.*



# 2016

RAPPORT ANNUEL  
DE PERFORMANCE

## 2.2. PROGRAMME 617

APPROFONDISSEMENT DE LA REFORME ADMINISTRATIVE

Responsable du programme

AKO TAKEM Chancel

### 2.2.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Conformément à la loi des Finances de l'année 2016, le programme 617 intitulé « Approfondissement de la réforme administrative », visait à accroître la performance des services publics. Il s'articule autour de deux (02) actions à savoir : la rationalisation de l'organisation et des méthodes de travail des services publics et la conduite des réformes dans l'Administration Publique Camerounaise.

A l'instar du Programme 616, l'indicateur du programme 617 a évolué de « niveau de réalisation des actions » mesuré à 77,5% en 2015, à « niveau d'implémentation de la réforme administrative ».

Au début du triennat 2016-2018, pour la première année du cycle, la performance de ce programme a été projetée à 75%, pour une cible de 100% en 2018.

OBJECTIF	Contribuer à accroître la performance des services publics.	
Indicateur	Intitulé:	Niveau d'implémentation de la réforme administrative
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	75.0
	Année de référence:	2016
	Valeur Cible	100.0
	Année cible:	2018
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: RATIONALISATION DE L'ORGANISATION ET DES METHODES DE TRAVAIL DES SERVICES PUBLICS Action 02: CONDUITE DES REFORMES DANS L'ADMINISTRATION PUBLICS	
DOTATIONS INITIALES	AE 607 150 000	CP 607 150 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	AKO TAKEM Chancel,	

### 2.2.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Ce programme a été mis en place pour répondre aux mesures identifiées à la suite du diagnostic posé par le PNG et le DSCE sur la Réforme Administrative. Le bilan qui découle de ce diagnostic s'est révélé plus ou moins satisfaisant tant sur le plan de l'organisation que de la gestion de la réforme administrative.

Concernant son organisation, il est à relever une inadéquation entre moyens financiers et taille des projets et programmes de réforme, une insuffisance des études et actions de prospective, un non-respect des profils définis dans les cadres organiques lors des mouvements des personnels, l'indisponibilité des MPA et guides de l'utilisateur dans la plupart des administrations.

Pour ce qui est de sa gestion, il y a lieu de souligner les limites dans le mécanisme de suivi-évaluation et d'accompagnement de certains programmes et projets, ainsi que dans la coopération en matière de réforme administrative. A cela s'ajoute la non existence des normes de rendement individuel et de qualité de services rendus aux usagers, etc.

Les conséquences résultant des problèmes sus évoqués sont nombreuses à la fois sur la

performance des services publics et sur celle de la structure en charge de la réforme administrative, notamment : les lourdeurs administratives, le faible rendement des services et des agents publics, l'inertie, le gaspillage des ressources de l'Etat, etc.

### 2.2.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2016

L'évaluation de son exécution est basée sur le niveau d'implémentation de la réforme administrative. La cible à atteindre était de 75% pour 2016. A la fin de cet exercice, l'implémentation des projets et outils de réforme a atteint un taux de 70%, soit un taux de réalisation technique de  $(70/75) = 93,33\%$ .

Pour une projection sur la cible de 2018, le taux sera de  $(70/100) = 70\%$ .

Il faut relever ici que les outils et projets de la réforme administrative sont de diverses natures : Manuels de Procédures Administratives (MPA), Manuels de Procédures de Gestion des Ressources Humaines (MP/GRH), Guides de l'Usager, Textes et Cadres Organiques, Projet d'Introduction des Normes de Rendement dans l'APC ( expérimentation des normes de rendement, fiches de postes), dématérialisation des procédures, accompagnement des administrations à la mise aux normes (PAAQSU), l'implémentation, la configuration et la mise en exploitation des réseaux locaux dans les organismes sous tutelle , les services centraux et déconcentrés du MINFOPRA, l'élaboration des guides méthodologiques, etc. En effet, certains d'entre eux sont encore au stade expérimental, tandis que d'autres ont connu un déploiement et une appropriation plus ou moins appréciable, en fonction des administrations bénéficiaires.

Les crédits alloués ont servi à :

- élaborer 02 MPA et 8 guides de l'Usager ;
- dématérialiser les procédures dans dix (10) administrations (au MINAS, au MINATD, au MINEPDED, au MINFOF, au MINEDUB, au MINSEP, au MINHDU, au MINJEC, au MINCOMMERCE et au MINPROFF) ;
- enclencher le processus d'expérimentation du nouveau système d'évaluation des agents publics dans six (06) administrations : MINFOPRA, MINTP, MINSANTE, MINTSS, MINPROFF, MINFI ;
- élaborer un Guide méthodologique d'élaboration des procédures techniques des départements ministériels ;
- accompagner les services pilotes à la mise à la norme dans le cadre du Programme d'Appui à l'Amélioration de la Qualité de Service rendu aux Usagers (PAAQSU) ;
- procéder à l'extension du réseau en fibre optique en vue de l'interconnexion des services déconcentrés et organismes sous tutelle, notamment par l'Aménagement de la Salle Technique, l'acquisition et configuration des serveurs, la réalisation de LAN Ethernet et la réfection du circuit électrique dans cinq délégations régionales à savoir: MAROUA, BERTOUA, EBOLOWA, BAFOUSSAM et BUEA.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 02 MPA et 08 guides de l'Usager ont été élaborés ;</li> <li>- les procédures ont été dématérialisées dans dix (10) administrations (au MINAS, au MINATD, au MINEPDED, au MINFOF, au MINEDUB, au MINSEP, au MINH DU, au MINJEC, au MINCOMMERCE et au MINPROFF) ;</li> <li>- un Guide méthodologique d'élaboration des procédures techniques des départements ministériels a été élaboré ;</li> <li>- les services pilotes à la mise à la norme dans le cadre du PAAQSU ont bénéficié d'un accompagnement ;</li> <li>- expérimentation du nouveau système d'évaluation des agents publics dans six (06) administrations : MINFOPRA, MINTP, MINSANTE, MINTSS, MINPROFF, MINFI ;</li> <li>- cinq (05) délégations régionales à savoir: MAROUA, BERTOUA, EBOLOWA, BAFOUSSAM et BUEA ont bénéficié de l'aménagement de la Salle Technique, l'acquisition et configuration des serveurs, la réalisation de LAN Ethernet et la réfection du circuit électrique</li> </ul>	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	93,33	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 513 940 500	CP 513 940 500
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 93 209 500	Ecart CP 93 209 500
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 344 900 842	CP 344 900 841
TAUX DE CONSOMMATION	67,11 %	67,1 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	<p>Le résultat aurait été meilleur s'il n'y avait pas eu :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une année budgétaire 2016 très difficile ;</li> <li>- la modicité de l'enveloppe budgétaire ne permettant pas de prendre en compte l'ensemble des outils projetés ;</li> <li>- les procédures de passation des marchés ne permettant pas de débiter la réalisation des projets au cours du premier semestre ;</li> <li>- la mercuriale en vigueur n'intégrant pas systématiquement l'évolution rapide et les innovations des matériels et équipements technologiques de pointe. Cette difficulté n'a pas permis de réaliser le projet d'extension du réseau en fibre optique en vue de l'interconnexion des services déconcentrés et organismes sous tutelle tel que prévu. La dotation prévue à cet effet a été affectée, sur autorisation du MINEPAT à l'exécution d'autres activités qui ne relèvent pas des domaines du monopole exclusif concédé par l'Etat à CAMTEL;</li> <li>- la prise en compte insuffisante du volet réforme administrative dans l'élaboration et la mise en œuvre des réformes financières.</li> </ul>	
PERSPECTIVES 2017	<p>Dans le cadre de ce programme, il s'agira :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de poursuivre l'expérimentation du nouveau système d'évaluation des performances des agents publics dans six (06) administrations ;</li> <li>- de suivre le Programme d'Appui à l'Amélioration de la qualité des services rendus aux usagers du service public ;</li> <li>- de poursuivre la dématérialisation des procédures dans les administrations ;</li> <li>- de traduire et éditer le guide méthodologique de conduite des réformes ;</li> <li>- de poursuivre l'implémentation et la configuration des réseaux locaux dans les services déconcentrés du MINFOPRA et les organismes placés sous sa tutelle.</li> </ul>	

## 2.2.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2016

### ACTION 01 : RATIONALISATION DE L'ORGANISATION ET DES METHODES DE TRAVAIL DES SERVICES PUBLICS

Dans le RAP 2015, les administrations couvertes par le champ du MINFOPRA étaient au nombre de trente-six (36), parmi lesquelles vingt-deux (22) étaient dotées des outils de réforme, pour un pourcentage de  $(22/36) = 61\%$ . Cette assiette a évolué à trente huit (38) administrations pour lesquelles les vingt deux (22) sus évoquées représentaient désormais  $(22/38) = 57,89\%$  ; partant de cette base, il a été prévu d'atteindre les 61% en 2016 et les 100% en 2018.

En effet, aux vingt deux (22) administrations déjà pourvues en outils de réforme, deux (02) en ont été dotées en 2016, portant le chiffre global à vingt quatre, soit  $(24/38) = 63,16\%$ .

Puisque l'objectif intermédiaire pour le compte de l'exercice 2016 était de réaliser un taux de 61%, et qu'une réalisation technique de **63,16%** a été atteinte, les visées du MINFOPRA dans ce domaine ont été pleinement satisfaites (**100% de réalisation en ce qui concerne l'exercice évalué**).

Pour la cible fixée en 2018, ce taux se situe à  $(63,16/100) = 63,16\%$ .

### ACTION 02 : CONDUITE DES REFORMES DANS L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

Au niveau de l'action 02, la baseline est de 55% pour une projection sur la fin 2016 à 70%. En rappel, il était question pour le triennat 2016-2018, d'accéder à 100% de mise en œuvre du schéma directeur, à raison donc de 15% chaque année, successivement en 2016, 2017 et 2018.

Sur cette base, étant donné que les activités phares de cette action étaient constituées de la dématérialisation d'une part et de l'interconnexion des services d'autres part, il s'agira de mesurer le niveau d'implémentation de ces activités pour capter une mesure de l'indicateur de cette action.

S'agissant de la dématérialisation des procédures, tout ce qui était prévu a été réalisé.

Par contre, en ce qui concerne l'interconnexion des services, des soucis dans l'exécution de ce projet ont conduit en fin d'exercice, à la non exécution des activités, malgré l'accord du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT), pour la redirection des lignes y dédiées vers d'autres fins.

En définitive, il apparaît donc que sur 15% à engranger pour le compte de l'exercice en 2016, 7,5% l'ont été dans le cadre de la dématérialisation des procédures, soit un résultat de  $(55+7,5) = 62,5\%$ , pour un taux de réalisation technique de **50%** des activités à mener  $(7,5/15=50\%)$ .

La projection de ce résultat en 2018, aboutit à un taux de  $(62,5/100) = 62,5\%$ .

Action 01

RATIONALISATION DE L'ORGANISATION ET DES METHODES DE TRAVAIL DES SERVICES PUBLICS

Le résultat aurait été meilleur si les moyens budgétaires avaient suivi, au regard du volume des

activités à mener (fonds de contrepartie, enveloppe dédiée aux activités) et les procédures de passation des marchés moins lentes, moins lourdes et flexibles.

OBJECTIF	AMELIORER L'ORGANISATION ET LE FONCTIONNEMENT DES SERVICES PUBLICS							
Indicateur	Intitulé:	POURCENTAGE D'ADMINISTRATIONS QUI DISPOSENT ET UTILISENT LES PROJETS ET OUTILS DE REFORME					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  100	
	Unité de mesure	%						
	Année de référence:	2016						
	Valeur de référence:	61.0						
	Année cible:	2018						
	Valeur Cible	100.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):	Deux (02) administrations dotées d'outils de réforme, portant le taux de réalisation au-delà des aspirations initiales, soit 100% de ce qui était prévu pour l'exercice 2016.						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	410 650 000	410 650 000	325 320 000	325 320 000	165 309 864	165 309 000	50,81 %	50,81 %
CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION	<p>L'action a été impactée par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• la modicité de l'enveloppe budgétaire ;</li> <li>• la lenteur des procédures de passation des marchés ;</li> <li>• la non intégration dans la mercuriale en vigueur de l'évolution rapide et des innovations des matériels et équipements technologiques de pointe.</li> <li>• la prise en compte insuffisante du volet réforme administrative dans l'élaboration et la mise en œuvre des réformes financières.</li> </ul>							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- élaboration de 02 MPA et 08 guides de l'Usager ;</li> <li>- accompagnement des services pilotes à la mise à la norme dans le cadre du PAAQSU.</li> </ul>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Le résultat aurait été meilleur si les moyens budgétaires avaient suivi, au regard du volume des activités à mener (fonds de contrepartie, enveloppe dédiée aux activités) et les procédures de passation des marchés moins lentes, moins lourdes et flexibles.							
Perspectives 2017	<p>Dans le cadre de cette action, il est question :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de poursuivre l'expérimentation du nouveau système d'évaluation des agents publics dans six (06) administrations ;</li> <li>- de suivre le Programme d'Appui à l'Amélioration de la qualité des services rendus aux usagers du service public ;</li> <li>- de poursuivre l'implémentation et la configuration des réseaux locaux dans les services déconcentrés du MINFOPRA et les organismes placés sous sa tutelle.</li> </ul>							

## Action 02 CONDUITE DES REFORMES DANS L'ADMINISTRATION PUBLICS

Disponibilité et engagement des ressources humaines du MINFOPRA pour accompagner les administrations.

OBJECTIF	METTRE EN COHERENCE ET SUIVRE L'ENSEMBLE DES REFORMES ADMINISTRATIVES							
Indicateur	Intitulé:	NIVEAU DE MISE EN ŒUVRE DU SCHEMA DIRECTEUR					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  50	
	Unité de mesure	%						
	Année de référence:	2016						
	Valeur de référence:	55.0						
	Année cible:	2018						
	Valeur Cible	100.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):	50% des activités prévues pour 2016						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	196 500 000	196 500 000	188 620 500	188 620 500	179 590 978	179 590 977	95,21 %	95,21 %
CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION	Disponibilité des ressources budgétaires							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	Dématérialisation des procédures dans dix (10) administrations : MINAS, MINATD, MINEPDED, MINFOF, MINEDUB, MINSEP, MINH DU, MINJEC, MINCOMMERCE et MINPROFF							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Disponibilité et engagement des ressources humaines du MINFOPRA pour accompagner les administrations.							
Perspectives 2017	Dans le cadre de cette action, il s'agira de poursuivre la dématérialisation des procédures dans les administrations.							

# 2016

RAPPORT ANNUEL  
DE PERFORMANCE

## 2.3. PROGRAMME 618

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU MINISTERE DE LA  
FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE

Responsable du programme

PIERRE VINCENT NGAMBO FONDJO  
*Sécretaire Général du MINFOPRA*

### 2.3.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme 618 intitulé Gouvernance et Appui institutionnel avait comme objectif « améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes opérationnels », et comme indicateur le taux de réalisation des activités budgétisées.

D'entrée de jeu, il y a lieu de relever ici que ce programme qui comportait cinq (05) actions en 2015, a été étoffé par six (06) autres, portant à onze (11) ses actions, à savoir : Coordination et suivi des activités de services ; Etude stratégique et planification ; Gestion financière et budgétaire ; Développement du système d'information statistique ; Amélioration du cadre de travail ; Développement des ressources humaines au ministère ; Développement des TIC au ministère ; Contrôle et audit interne ; Conseil juridique au ministère ; Communication et relations publiques au ministère ; Gestion des ressources documentaires au ministère.

Son taux de réalisation pour le compte de l'exercice 2016 est de 98%. Ce taux va nettement au-delà des prévisions (80%) initialement visées pour cet exercice.

OBJECTIF	Améliorer la coordination des Services et assurer la bonne mise en oeuvre des programmes du MINFOPRA.	
Indicateur	Intitulé:	Taux de réalisation des activités budgétisées
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	80.0
	Année de référence:	2016
	Valeur Cible	100.0
	Année cible:	2018
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES Action 02: ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION Action 03: GESTION BUDGETAIRE ET FINANCIERE Action 04: DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE Action 05: AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL Action 06: DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES DU MINFOPRA Action 07: DEVELOPPEMENT DES TICS AU MINISTERE Action 08: CONTROLE ET AUDIT INTERNE Action 09: CONSEIL JURIDIQUE AU MINISTÈRE Action 10: COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES AU MINISTERE Action 11: GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES AU MINISTERE	
DOTATIONS INITIALES	AE 11 950 088 000	CP 11 790 088 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	PIERRE VINCENT NGAMBO FONDJO, Secrétaire Général du MINFOPRA	

### 2.3.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le déploiement de ce programme a eu pour toile de fond l'insuffisance des ressources (humaines, matérielles, financières et informationnelles) qui a, dans une certaine mesure, entravé la mise en œuvre optimale de ses activités.

Il y a lieu de relever également :

- la poursuite de l'équipement des structures créées par le décret n°2012/537 du 19 novembre 2012 portant organisation du Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative. La mise en œuvre dudit organigramme a nécessité une réorganisation tant au niveau du cadre de travail que de la gestion du personnel ;
- le renouvellement du parc immobilier à travers la construction des délégations régionales du Centre, du Nord et du Littoral ;
- la recherche d'une solution face à l'urgence de la délocalisation de certaines structures du MINFOPRA notamment, la Division de la Discipline et du Contentieux et la Division de la Réglementation, de la Prospective et du Contrôle des Effectifs, suite à la mise en demeure de la Communauté Urbaine de Yaoundé. A cela s'ajoute la réhabilitation du bâtiment principal du Ministère.

### 2.3.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2016

Le programme 618 intitulé Gouvernance et appui institutionnel qui vise à Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes opérationnels, a été mis en œuvre à travers les onze (11) actions suivantes :

**Action 01 : Coordination et suivi des activités des services ;**

**Action 02 : Etudes stratégiques et planification ;**

**Action 03 : Gestion financière et budgétaire;**

**Action 04 : Développement du système d'information statistique ;**

**Action 05 : Amélioration du cadre de travail ;**

**Action 06 : Développement des ressources humaines au ministère ;**

**Action 07 : Développement des TIC au ministère ;**

**Action 08 : Contrôle et audit interne ;**

**Action 09 : Conseil juridique au ministère ;**

**Action 10 : Communication et relations publiques au ministère ;**

**Action 11 : Gestion des ressources documentaires au ministère.**

**Son taux de réalisation technique est de 98% pour ce qui est des activités prévues au titre de l'exercice 2016.**

Il ne faudrait pas perdre de vue que la budgétisation est une opération annuelle, et les résultats atteints au fil des ans ne sauraient être cumulés. C'est pourquoi les analyses faites dans le cadre de la performance globale de ce programme diffèrent de celles déroulées pour les deux (02) précédents.

Aussi, l'évolution consacrée pour le nouveau triennat a emporté le chamboulement des actions

et leur harmonisation dans un format général dans toute l'Administration Publique Camerounaise (APC). De ce fait, les comparaisons avec les résultats de 2015 pourraient être obliérées.

Tout en rappelant que ce programme avait pour indicateur le taux de réalisation des activités budgétisées, il convient de relever que quelques difficultés ont été observées dans l'atteinte des objectifs dudit programme notamment :

- l'instabilité de l'application PROBMIS ;
- l'insuffisance des quotas trimestriels ;
- l'insuffisance des moyens financiers en général ;
- le démarrage laborieux de l'exécution du budget.

Dans ce programme, un accent particulier a été mis sur :

- la poursuite des travaux de construction de la délégation régionale du centre ;
- la poursuite des travaux de construction de la délégation régionale du littoral;
- la poursuite des travaux de construction de la délégation régionale du Nord;
- l'équipement des services centraux et déconcentrés en matériels informatiques et de bureaux ;
- l'acquisition du matériel roulant ;
- l'entretien et la réfection des bâtiments.

Par ailleurs, il est à relever qu'un effort particulier a été fait par le MINFOPRA dans le cadre de l'appui aux établissements sous-tutelle. A cet effet, en ce qui concerne l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature, l'accent a été mis sur la poursuite des travaux de construction d'une médiathèque dans le but de renforcer les capacités d'intervention de l'institution et d'assurer sa performance organisationnelle.

Dans le même sillage, cette fois dans sa relation avec l'Institut Supérieur de Management Public (ISMP), le MINFOPRA a apporté son soutien pour la réalisation des études architecturales en vue de la construction du nouveau campus de ladite institution.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	<b>98% de réalisation des activités budgétisées</b>	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	98	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 11 926 849 900	CP 11 766 849 900
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 23 238 100	Ecart CP 23 238 100
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 11 926 849 900	CP 11 766 849 900
TAUX DE CONSOMMATION	93,46 %	96,52 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	<p>Le taux de réalisation de l'indicateur qui s'élève à 100% peut s'expliquer par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une meilleure coordination des services, toute chose ayant permis un suivi optimal des activités ;</li> <li>- le rôle déterminant joué pour les contrôleurs de gestion qui ont servi de système de veille dans la mise en œuvre desdites activités ;</li> <li>- la maturité des projets et activités programmés.</li> </ul> <p>S'agissant de l'utilisation des ressources, le décalage que l'on constate s'explique par :</p>	

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- des économies budgétaires réalisées dans le cadre des marchés publics suite à l'implémentation de la politique du moins disant dans l'octroi des contrats ;</li> <li>- les données statistiques produites par l'application PROBMIS qui ne tiennent pas compte des éléments tels que le blocage de sécurité et les reliquats des centimes.</li> </ul>
PERSPECTIVES 2017	<p>Pour l'année 2017, un certain nombre d'actions seront menées en vue d'atteindre l'objectif du programme. Il sera à cet effet question:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de poursuivre les travaux de construction des Délégations Régionales du Nord;</li> <li>- d'équiper les services centraux et déconcentrés en matériels roulants, informatiques et de bureaux ;</li> <li>- d'assurer l'entretien des bâtiments ;</li> <li>- de produire tous les outils de pilotage stratégique ;</li> <li>- d'apporter un appui aux institutions sous tutelle que sont l'ENAM et l'ISMP.</li> </ul> <p>A cet effet, pour ce qui est de L'ENAM, il sera question :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de renforcer ses capacités d'intervention ;</li> <li>- d'assurer la poursuite des réformes en vue d'améliorer les conditions de sélection ;</li> <li>- de moderniser les infrastructures ;</li> <li>- d'améliorer les conditions de travail pour le personnel administratif et les enseignants ;</li> <li>- d'organiser des stages et des séminaires de mise à niveau des agents publics.</li> </ul> <p>Quant à L'ISMP, il s'agira :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'apporter un appui à la construction du nouveau campus ;</li> <li>- de poursuivre l'aménagement et l'équipement des bureaux et des salles de cours ;</li> <li>- de procéder au renforcement des capacités des agents publics par des stages et séminaires de mise à niveau.</li> </ul>

### 2.3.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2016

#### ACTION 01 : COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES

La première action, à savoir « coordination et suivi des activités des services », vise à assurer le bon fonctionnement de toutes les structures. Elle a pour indicateur le niveau de mise en place du dispositif de pilotage axé sur la performance. En 2016, son taux de réalisation est de **98%**.

#### ACTION 02 : ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION

L'action n°02 intitulée « études stratégiques et planifications » vise à améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense et est évaluée à travers le nombre de documents de planification et de programmation produits annuellement dans les délais, et donc les résultats de l'évaluation pour l'exercice 2016 sont présentés dans le tableau ci-dessous, pour **un taux de 100%** des documents produits dans les délais.

#### ACTION 03 : GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE

L'action n°03 intitulée « gestion financière et budgétaire » dont l'objectif est d'assurer une bonne exécution financière des programmes, a comme indicateur le nombre de documents financiers et budgétaires produits annuellement dans les délais. A cet effet, il était attendu la production annuelle de cinq (05) rapports d'évaluation du budget du MINFOPRA. Tous ces documents ont bel et bien été produits dans les délais, ce qui porte la réalisation de cette action à **100% pour le compte de l'exercice 2016**.

#### ACTION 04 : DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE

L'action n°04 intitulée « développement du système d'information statistique » vise à mettre en place un dispositif de remontée et de diffusion des informations statistiques au sein du ministère. Son indicateur est l'annuaire statistique produit annuellement. L'année 2017 était consacrée à l'élaboration de la stratégie de production des informations statistiques au MINFOPRA. L'annuaire statistique ne devant être produit que pour compter de 2018. L'année 2017 étant consacrée à la traduction et à l'édition de la stratégie de production des informations statistiques au MINFOPRA.

***N.B.*** : les données relatives à cette action pour le compte de l'exercice 2015 sont inexistantes puisqu'il s'agit d'une nouvelle action.

#### ACTION 05 : AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL

Cette action est évaluée sur la proportion des personnels du MINFOPRA disposant d'un poste de travail. Avec la poursuite des différents travaux de construction et d'aménagement des locaux, le niveau optimal visé (100%) n'a pas été atteint. Toutefois, il est passé de 70% en 2014, à **85% en 2016**. Le défi à relever sera donc de maintenir le cap, pour les exercices futurs, voire d'atteindre les 100% visés en 2018.

### ACTION 06 : DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES AU MINISTERE

L'action n°06 intitulée « Développement des ressources humaines au ministère » vise à accroître qualitativement les ressources humaines au ministère et est évaluée à travers le Taux de mise en œuvre du cadre organique au ministère. Pour le compte de l'exercice évalué, sa réalisation est à **94,73%**.

***N.B.*** : les données relatives à cette action pour le compte de l'exercice 2015 sont inexistantes puisqu'il s'agit d'une nouvelle action.

### ACTION 07 : DEVELOPPEMENT DES TIC AU MINISTERE

L'action n°07 intitulée « développement des TIC au ministère » vise à Optimiser les échanges administratifs entre différentes structures du ministère, et ayant pour indicateur le taux de mise en œuvre du schéma directeur informatique du ministère. Pour le compte de l'exercice évalué, sa réalisation est à **88,88%**.

***N.B.*** : les données relatives à cette action pour le compte de l'exercice 2015 sont inexistantes puisqu'il s'agit d'une nouvelle action.

### ACTION 08 : CONTROLE ET AUDIT INTERNE

L'action n°08 intitulée « Contrôle et Audit interne » auquel est assigné l'objectif de contribuer à l'amélioration des performances des services au MINFOPRA est mesurée à travers le nombre de rapports de mission produits, en l'occurrence trois (03) sur les trois (03) attendus, soit **un taux de réalisation de 100%**.

### ACTION 09 : CONSEIL JURIDIQUE AU MINISTERE

L'action n°09 intitulée « Conseil juridique au ministère » dont l'objectif est de veiller au respect des droits et règlements du ministère, a comme indicateur la proportion de projets de texte élaborés dans les délais au ministère (proportion d'avis émis sur les documents juridiques produits par le ministère). Pour le compte de l'exercice évalué, sa réalisation est à **100%**.

***N.B.*** : les données relatives à cette action pour le compte de l'exercice 2015 sont inexistantes puisqu'il s'agit d'une nouvelle action.

### ACTION 10 : COMMUNICATION ET RELATION PUBLIQUE AU MINISTERE

L'action n°10 intitulée « Communication et relations publiques au ministère » vise à Accroître la visibilité des actions menées au ministère avec pour indicateur le nombre (proportion) d'activités ayant fait l'objet d'une couverture médiatique au ministère. Pour le compte de l'exercice évalué, sa réalisation est à **100%**.

***N.B.*** : les données relatives à cette action pour le compte de l'exercice 2015 sont inexistantes puisqu'il s'agit d'une nouvelle action.

### ACTION 11 : GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES AU MINISTERE

Enfin, l'action n°11 intitulée « Gestion des ressources documentaires au ministère » auquel est assigné l'objectif d'améliorer la gestion des ressources documentaires au ministère à travers la

proportion de services disposant d'un système d'archivage fonctionnel au ministère. Pour le compte de l'exercice évalué, sa réalisation est à **83,33%**.

***N.B.*** : les données relatives à cette action pour le compte de l'exercice 2015 sont inexistantes puisqu'il s'agit d'une nouvelle action.

### Action 01 COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES

-La bonne appropriation du dispositif de pilotage axé sur la performance.

- l'effort sans cesse renouvelé des différents responsables des structures qui à travers les multiples réunions de coordinations ont pu faire de leurs structures et des agents y afférents des véritables instruments de performance.

OBJECTIF	ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DE TOUTES LES STRUCTURES							
Indicateur	Intitulé:		NIVEAU DE MISE EN PLACE DU DISPOSITIF DE PILOTAGE				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2016					
	Valeur de référence:		70.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		100.0					
Réalisation exercice (Résultat technique):								
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	469 830 000	469 830 000	551 410 000	551 410 000	536 475 397	536 472 154	97,29 %	97,29 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<p>- mise en œuvre du nouveau mode de gestion axé sur les résultats à travers le budget programme.</p> <p>mise en place du nouvel organigramme du MINFOPRA.</p>							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<p>- élaboration et suivi de l'exécution de la Feuille de Route (FDR) ;</p> <p>- tenue des réunions de coordination interne des programmes par les responsables de programmes.</p> <p>plus de 40 réunions hebdomadaires de coordinations des services tenues sous la houlette du Secrétaire Général.</p>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<p>-La bonne appropriation du dispositif de pilotage axé sur la performance.</p> <p>- l'effort sans cesse renouvelé des différents responsables des structures qui à travers les multiples réunions de coordinations ont pu faire de leurs structures et des agents y afférents des véritables instruments de performance.</p>							
Perspectives 2017	Renforcement du dispositif de pilotage axé sur la performance.							

## Action 02 ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION

- l'élaboration dans les délais de tous les outils de pilotage stratégique du MINFOPRA se justifie par :
- la maîtrise sans cesse croissante des acteurs impliqués dans la production desdits outils. le fonctionnement harmonieux du Comité Planification-Programmation-Budgétisation-Suivi/évaluation (PPBS), notamment le contrôle de gestion.

OBJECTIF	AMELIORER LA QUALITE ET L'EFFICACITE DE LA DEPENSE							
Indicateur	Intitulé:	DOCUMENTS DE PLANIFICATION ET DE PROGRAMMATION PRODUITS ANNUELLEMENT DANS LES DELAIS					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure	nb						
	Année de référence:	2016						
	Valeur de référence:	7.0						
	Année cible:	2018						
	Valeur Cible	7.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	80 000 000	80 000 000	68 600 000	68 600 000	66 200 651	66 200 651	96,5 %	96,5 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- mise en œuvre du nouveau format du budget de l'Etat ; opérationnalisation du contrôle de gestion et des référents.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- revue et actualisation des contenus des programmes ;</li> <li>- élaboration et actualisation du Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) ;</li> <li>- élaboration et actualisation du Projet de Performance des Administrations (PPA) ;</li> <li>- élaboration et actualisation du PIP ;</li> <li>- élaboration et actualisation des stratégies des programmes ;</li> <li>- élaboration du rapport d'évaluation de la chaîne des résultats (CDR) 2015 ;</li> <li>élaboration du Rapport Annuel de Performance (RAP) 2015.</li> </ul>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- l'élaboration dans les délais de tous les outils de pilotage stratégique du MINFOPRA se justifie par :</li> <li>- la maîtrise sans cesse croissante des acteurs impliqués dans la production desdits outils. le fonctionnement harmonieux du Comité Planification-Programmation-Budgétisation-Suivi/évaluation (PPBS), notamment le contrôle de gestion.</li> </ul>							
Perspectives 2017	Maintenir le cap dans la production à temps des documents de pilotage stratégique du MINFOPRA.							

### Action 03 GESTION BUDGETAIRE ET FINANCIERE

Ce résultat est une conséquence des efforts fournis par les différents acteurs impliqués dans la chaîne des dépenses en ce qui concerne l'élaboration, l'exécution et l'évaluation du budget.

OBJECTIF	ASSURER UNE BONNE EXECUTION FINANCIERE DES PROGRAMMES								
Indicateur	Intitulé:	DOCUMENTS BUDGETAIRES ET FINANCIERS PRODUITS ANNUELLEMENT DANS LES DELAIS						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure	nb							
	Année de référence:	2016							
	Valeur de référence:	5.0							
	Année cible:	2018							
	Valeur Cible	5.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):								
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	10 272 470 000	10 272 470 000	10 156 630 000	10 156 630 000	2 611 566 813	2 594 105 813	25,7 %	25,5 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Mise en œuvre du nouveau format du budget de l'Etat.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Production des documents financiers et budgétaires, notamment le PPA du MINFOPRA ;</li> <li>- Défense du budget devant la Commission des Finances et du Budget de l'Assemblée Nationale ;</li> <li>- Passage devant le Comité Interministériel d'Examen des Programmes (CIEP) ;</li> </ul> Production des rapports de suivi de l'exécution du budget du MINFOPRA.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Ce résultat est une conséquence des efforts fournis par les différents acteurs impliqués dans la chaîne des dépenses en ce qui concerne l'élaboration, l'exécution et l'évaluation du budget.								
Perspectives 2017	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Continuer la production des documents financiers et budgétaires à temps des documents attendus</li> </ul> Maintenir le cap dans le suivi / évaluation de l'exécution du budget.								

## Action 04 DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE

Etant donné que l'année 2017 est réservée à la traduction et à l'édition de la stratégie de production des informations statistiques, l'on ne pourrait pas encore justifier les résultats.

OBJECTIF	METTRE EN PLACE UN DISPOSITIF FONCTIONNEL DE REMONTEE ET DE DIFFUSION DES INFORMATIONS STATISTIQUES							
Indicateur	Intitulé:		ANNUAIRE STATISTIQUE PRODUIT ANNUELLEMENT				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		doc					
	Année de référence:		2016					
	Valeur de référence:		1.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		1.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	50 000 000	50 000 000	48 745 506	48 745 506	48 745 506	48 745 506	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- contribution à l'amélioration de l'administration publique ; prise de décisions stratégiques qui recherche une haute visibilité impliquant objectivité scientifique et efficacité dans sa conception et sa mise en œuvre.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Elaboration de la stratégie de production des informations statistiques du MINFOPRA.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Etant donné que l'année 2017 est réservée à la traduction et à l'édition de la stratégie de production des informations statistiques, l'on ne pourrait pas encore justifier les résultats.							
Perspectives 2017	- traduction et édition de la stratégie de production des informations statistiques ; mise en œuvre de la stratégie de production des informations statistiques : Production de l'Annuaire statistique.							

## Action 05 AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL

Ce résultat peut se justifier par :

- les efforts consentis pour loger et équiper les nouvelles structures ;
- le transfert vers l'équipement des services d'un crédit initialement prévu pour les études architecturales autorisé par le MINEPAT ;
- une plus grande maîtrise du processus de passation des marchés publics ;
- par ailleurs, il y a lieu de souligner pour le louer, l'appui substantiel accordé spécialement par le MINEPAT, ayant permis une avancée considérable dans les travaux de construction de la Délégation Régionale du Centre, et qui a impacté positivement sur le taux de réalisation technique de cette action.

OBJECTIF	DOTER LES SERVICES DES INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS ADEQUATS							
Indicateur	Intitulé:		PROPORTION DES PERSONNELS DISPOSANT D'UN POSTE DE TRAVAIL				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2016					
	Valeur de référence:		70.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		100.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	703 339 000	543 339 000	672 560 480	512 560 480	269 986 833	269 986 833	40,1 %	52,6 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	entrée en vigueur du nouveau format du budget de l'Etat.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	- Poursuite des constructions de trois (03) délégations du MINFOPRA, notamment la délégation régionale du Centre, la délégation régionale du Littoral et la délégation régionale du Nord; Equipements des services en matériels.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<p>Ce résultat peut se justifier par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-les efforts consentis pour loger et équiper les nouvelles structures ;</li> <li>-le transfert vers l'équipement des services d'un crédit initialement prévu pour les études architecturales autorisé par le MINEPAT ;</li> <li>-une plus grande maîtrise du processus de passation des marchés publics ;</li> <li>-par ailleurs, il y a lieu de souligner pour le louer, l'appui substantiel accordé spécialement par le MINEPAT, ayant permis une avancée considérable dans les travaux de construction de la Délégation Régionale du Centre, et qui a impacté positivement sur le taux de réalisation technique de cette action.</li> </ul>							

Perspectives 2017	<ul style="list-style-type: none"><li>- la poursuite des travaux de construction la Délégation Régionale du Nord ;</li><li>- l'équipement des services centraux et déconcentrés en matériels roulants, informatiques et de bureaux ;</li><li>- l'entretien des bâtiments.</li><li>- dans le cadre de l'appui à L'ENAM et à l'ISMP, établissements sous-tutelle, les actions viseront :<ul style="list-style-type: none"><li>- <b>pour ce qui est de L'ENAM,</b></li><li>- au renforcement des capacités d'intervention ;</li><li>- à la poursuite des réformes en vue d'améliorer les conditions de sélection ;</li><li>- à la modernisation des infrastructures ;</li><li>- à l'amélioration des conditions de travail pour le personnel administratif et les enseignants ;</li><li>- à l'organisation des stages et séminaires de mise à niveau des agents publics.</li><li>- <b>quant à L'ISMP,</b></li><li>- à l'appui à la construction du nouveau campus ;</li><li>- à la poursuite de l'aménagement et de l'équipement des bureaux et des salles de cours ;</li></ul></li><li>- au renforcement des capacités des agents publics par des stages et séminaires de mise à niveau.</li></ul>
-------------------	--

## Action 06 DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES DU MINFOPRA

### Manifestation d'une volonté du chef du département ministériel à former le personnel.

OBJECTIF	ACCROITRE QUALITATIVEMENT LES RESSOURCES HUMAINES AU MINISTERE							
Indicateur	Intitulé:	TAUX DE MISE EN ŒUVRE DU CADRE ORGANIQUE DU MINISTERE					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure	%						
	Année de référence:	2016						
	Valeur de référence:	70.0						
	Année cible:	2018						
	Valeur Cible	95.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	121 622 000	121 622 000	102 097 600	102 097 600	79 734 861	79 734 861	78,1 %	78,1 %
CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION	<p>- Entrée en vigueur du décret n 2012/079 du 09 mars 2012 portant régime de la déconcentration de la gestion du personnel de l'Etat et de la solde ;</p> <p>Modernisation de l'administration publique à travers l'amélioration de la gestion des ressources humaines.</p>							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Accroître qualitativement les ressources humaines au ministère							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Manifestation d'une volonté du chef du département ministériel à former le personnel.							
Perspectives 2017	Améliorer davantage l'efficacité de la ressource humaine.							

## Action 07 DEVELOPPEMENT DES TICS AU MINISTERE

### Volonté exprimée par le chef du département à moderniser le MINFOPRA

OBJECTIF	OPTIMISER LES ECHANGES ADMINISTRATIFS ENTRE DIFFERENTES STRUCTURES DU MINISTERE							
Indicateur	Intitulé:		TAUX DE MISE EN ŒUVRE DU SCHEMA DIRECTEUR INFORMATIQUE DU MINISTERE				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2016					
	Valeur de référence:		0.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		90.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	130 327 000	130 327 000	220 006 314	220 006 314	116 252 612	116 252 612	52,84 %	52,84 %
CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> <li>- A l'heure de la dématérialisation des procédures ;</li> <li>- Désenclavement de l'administration publique camerounaise en vue de sa modernisation</li> </ul>							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- élaboration du schéma directeur informatique ;</li> <li>- refonte du site web du MINFOPRA.</li> </ul>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Volonté exprimée par le chef du département à moderniser le MINFOPRA							
Perspectives 2017	Maintenir le cap dans la vulgarisation des TIC							

## Action 08 CONTROLE ET AUDIT INTERNE

Ce taux de réalisation s'explique par les efforts fournis par les structures en charge du contrôle et d'audit à travers l'imprégnation à la nouvelle donne du budget-programme qui met un point d'honneur à l'atteinte des résultats et en particulier le contrôle et l'audit.

OBJECTIF	AMELIORER LE FONCTIONNEMENT ET LA PERFORMANCE DES SERVIVES							
Indicateur	Intitulé:		NOMBRE DE RAPPORTS DE MISSION PRODUIT				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2016					
	Valeur de référence:		3.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		5.0					
Réalisation exercice (Résultat technique):								
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	67 100 000	67 100 000	60 680 000	60 680 000	60 231 675	60 231 675	99,26 %	99,26 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> <li>- entrée en vigueur du nouveau format du budget de l'Etat qui met en exergue l'impérieuse nécessité d'évaluer et de rendre compte ;</li> <li>- mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption (SNLCC).</li> </ul>							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- campagne de sensibilisation des personnels des services centraux et déconcentrés, relative à la corruption et ses effets sur la qualité de service ;</li> <li>- élaboration dans les deux (02) langues officielles, d'un opuscule de lutte contre la corruption ;</li> <li>- évaluation de la perception que les usagers (administrations et autres usagers) ont de la qualité des services rendus par les Délégations Régionales du MINFOPRA ;</li> </ul> <p>réalisation de trois (03) missions de contrôle dans les services centraux et déconcentrés du MINFOPRA.</p>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Ce taux de réalisation s'explique par les efforts fournis par les structures en charge du contrôle et d'audit à travers l'imprégnation à la nouvelle donne du budget-programme qui met un point d'honneur à l'atteinte des résultats et en particulier le contrôle et l'audit.							
Perspectives 2017	<ul style="list-style-type: none"> <li>- contribuer à l'amélioration du système de contrôle interne ;</li> <li>- évaluer le fonctionnement des services ;</li> <li>- poursuivre la mise en œuvre des activités de la Cellule de Lutte contre la Corruption (CLC) ;</li> </ul> <p>améliorer le taux de réalisation de l'indicateur pour le porter à 100%.</p>							

## Action 09 CONSEIL JURIDIQUE AU MINISTÈRE

### Réforme générale des textes régissant les personnels de l'Etat

OBJECTIF	VEILLER AU RESPECT DES DROITS ET REGLEMENTS AU MINISTERE							
Indicateur	Intitulé:	PROPORTION DE PROJETS DE TEXTES ELABORES DANS LES DELAIS AU MINISTERE (PROPORTION D'AVIS EMIS SUR LES DOCUMENTS JURIDIQUES PRODUITS PER LE MINISTERE)					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure	%						
	Année de référence:	2016						
	Valeur de référence:	70.0						
	Année cible:	2018						
	Valeur Cible	100.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	7 500 000	7 500 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Promotion des droits et respect des textes en vigueur							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Mise en œuvre du cadre juridique au Ministère							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Réforme générale des textes régissant les personnels de l'Etat							
Perspectives 2017	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Amélioration du système d'élaboration des actes et textes juridiques au MINFOPRA</li> <li>- Veille juridique au MINFOPRA</li> </ul>							

## Action 10 COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES AU MINISTERE

Ce taux de réalisation s'explique par les efforts fournis par les personnels à promouvoir l'image du MINFOPRA dans le triangle national et au-delà des frontières.

OBJECTIF	ACCROITRE LA VISIBILITE DES ACTIONS MENEES AU MINISTERE								
Indicateur	Intitulé:	NOMBRE (PROPORTION) D'ACTIVITES AYANTS FAIT L'OBJET D'UNE COUVERTURE MEDIATIQUE AU MINISTERE						TAUX DE REALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure	%							
	Année de référence:	2016							
	Valeur de référence:	80.0							
	Année cible:	2018							
	Valeur Cible	100.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):								
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	28 400 000	28 400 000	22 720 000	22 720 000	18 505 324	18 505 324	81,45 %	81,45 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Nécessité de la communication Gouvernementale								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- publication, communication et insertion presse, radio et télévision ;</li> <li>- exploitation des articles relatifs aux problèmes de la fonction publique parus dans les presses nationales et internationales ;</li> </ul> couverture médiatique et protocolaire des cérémonies organisées par le MINFOPRA.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Ce taux de réalisation s'explique par les efforts fournis par les personnels à promouvoir l'image du MINFOPRA dans le triangle national et au-delà des frontières.								
Perspectives 2017	<ul style="list-style-type: none"> <li>- publication, communication et insertion presse, radio et télévision ;</li> <li>- exploitation des articles relatifs aux problèmes de la fonction publique parus dans les presses nationales et internationales ;</li> </ul> couverture médiatique et protocolaire des cérémonies organisées par le MINFOPRA.								

## Action 11 GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES AU MINISTERE

Ce taux de réalisation s'explique par les efforts fournis par le MINFOPRA à acquérir le matériel d'archivage.

OBJECTIF	AMELIORER LA GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES AU MINISTERE							
Indicateur	Intitulé:		PROPORTION DE SERVICES DISPOSANT D'UN SYSTEME D'ARCHIVAGE FONCTIONNEL AU MINISTERE				TAUX DE REALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2016					
	Valeur de référence:		60.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		90.0					
Réalisation exercice (Résultat technique):								
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	19 500 000	19 500 000	17 400 000	17 400 000	17 400 000	17 400 000	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Confusion et frustration des usagers requérants des documents en principe archivés.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	- Classement et conservation des actes signés							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Ce taux de réalisation s'explique par les efforts fournis par le MINFOPRA à acquérir le matériel d'archivage.							
Perspectives 2017	- continuer à mettre un accent particulier en matière d'archivage des documents ; améliorer le taux de réalisation de l'indicateur pour le porter à 100%.							

### 3. BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES

Ce bilan dressé après l'analyse des programmes et actions permet de voir dans quelle mesure les performances ci-dessus présentées convergent vers l'atteinte de l'objectif stratégique du MINFOPRA. Les perspectives d'action de ce département ministériel dressées sur la base des enseignements tirés de l'exécution du budget 2016, permettront d'améliorer les performances de ladite administration.

### 3.1. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE

Dans l'optique de réaliser la contribution attendue du sous-secteur « Gouvernance et Gestion stratégique de l'Etat », dont la vision est de « faire de la fonction publique camerounaise, une administration moderne, plus performante, au service de tous les citoyens », contenue dans le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), le MINFOPRA s'est fixé comme objectif stratégique : « garantir aux populations un service de qualité d'ici 2020 en vue d'un développement économique et social garant de l'intérêt public et du citoyen ».

Pour opérationnaliser cet objectif, le département de référence a concentré ses efforts vers :

- **une gestion de proximité des ressources humaines de l'Etat** en vue de la valorisation de cette ressource capitale, de l'amélioration de la performance et de la réduction des coûts dans le secteur public, de la maîtrise des effectifs et de la masse salariale de la fonction publique. Autant d'axes stratégiques du programme 616, qui a vu la quasi-totalité des administrations dotées d'outils de GRH, et trente deux (32) d'entre elles s'en étant appropriées l'utilisation avec l'accompagnement du MINFOPRA.

*La mise à la disposition des administrations des outils de GRH, leur a permis d'améliorer leurs performances en matière de gestion des ressources humaines de l'Etat, et de n'ainsi plus solliciter du MINFOPRA, les prestations y relatives. Pour l'indicateur de ce programme notamment le nombre d'administrations disposant et utilisant les outils de Gestion des Ressources Humaines de l'Etat, le taux de réalisation est de 100%, pour ce qui est des objectifs fixés pour le compte de l'exercice 2016.*

- **la poursuite de la modernisation de l'Administration publique dans l'optique de faire de l'APC un instrument au service du développement.** Pour y parvenir, un programme dédié à l'approfondissement de la réforme administrative a été mis sur pied avec pour objectif d'accroître la performance des services publics. Ce programme a permis :
  - d'élaborer 02 MPA et 08 guides de l'Usager ;
  - de dématérialiser les procédures dans dix (10) administrations (au MINAS, au MINATD, au MINEPDED, au MINFOF, au MINEDUB, au MINSEP, au MINHDU, au MINJEC, au MINCOMMERCE et au MINPROFF) ;
  - d'enclencher le processus d'expérimentation des normes de rendement dans six (06) administrations : MINFOPRA, MINTP, MINSANTE, MINTSS, MINPROFF, MINFI ;
  - d'élaborer un Guide méthodologique d'élaboration des procédures techniques des départements ministériels ;
  - d'accompagner les services pilotes à la mise à la norme dans le cadre du Programme

d'Appui à l'Amélioration de la Qualité de Service rendu aux Usagers (PAAQSU).

Les outils élaborés par le MINFOPRA et l'accompagnement y relatif permettent une meilleure organisation des administrations, une plus grande célérité dans le traitement des dossiers administratifs et une meilleure satisfaction des usagers. En cela, ils contribuent à accroître la performance à la fois du MINFOPRA et de l'ensemble de l'Administration Publique Camerounaise, en même temps qu'ils améliorent globalement la qualité de service rendue aux citoyens.

Afin de réaliser les activités de ses deux programmes opérationnels et par ricochet d'atteindre les objectifs fixés, le MINFOPRA s'est appuyé sur son programme support dont le taux de réalisation est de 98%. Ce programme, en mettant à disposition les ressources nécessaires, les infrastructures adéquates et en assurant une gouvernance conforme aux canons législatifs, réglementaires et managériaux en vigueur, a permis au MINFOPRA d'assumer pleinement ses rôles de gestionnaire principal des ressources humaines de l'Etat et de conseil du Gouvernement en matière d'organisation et de réforme administratives.

Ainsi, le bilan technique des programmes implémentés au MINFOPRA en 2016 fait ressortir un taux de réalisation de **97,11%** tandis que celui du bilan financier se situe, loin des chiffres affichés par l'application PROGMIS (35,34%), à environ **98 %**, en prenant en compte l'exécution totale des salaires dont le MINFOPRA n'a pas pleinement la maîtrise.

Cette performance technique aurait pu être plus élevée n'eut été le démarrage tardif de l'exécution du budget qui a impacté négativement sur la programmation des activités. Nous relevons également au chapitre des difficultés que la régulation budgétaire n'a pas toujours permis un déroulement serein de notre Plan de Travail Annuel (PTA) et, enfin, les heurts liés à l'instabilité de l'application PROGMIS nous ont parfois obligé à délocaliser le traitement de certains dossiers du ministère et à des heures indues.

S'agissant du volet financier, le faible taux d'exécution observé durant l'exercice 2016 remet au goût du jour les questions liées à la facilitation de la mobilisation des ressources budgétaires. Car même si le contexte impose des incertitudes et des ajustements en cours d'exercice, il n'en demeure pas moins vrai que les ralentis dans l'exécution financière grèvent substantiellement la portée des actions menées par le Gestionnaire des Ressources Humaines de l'Etat qu'est le MINFOPRA.

### 3.2. LEÇONS APPRISES

La mise en œuvre des programmes du MINFOPRA et les difficultés qui l'ont émaillée en 2016 nous autorisent à en tirer quelques leçons pour le futur, notamment :

- une attention particulière mériterait d'être accordée à l'élaboration du Projet de Performance du MINFOPRA, dont l'évaluation devient laborieuse en cas d'incohérence des données par rapport aux exercices antérieurs ;
- les changements d'intitulés ne doivent pas intervenir en cours de triennat, au risque de perturber la mesure de la performance et les évolutions engrangées dans la mise en œuvre des

politiques publiques ;

- pour des besoins de performance, la synergie existant entre le responsable du programme, le contrôleur de gestion et les porteurs d'actions et des projets, devra s'améliorer via le renforcement du dialogue de gestion interne autant sein des programmes qu'au niveau stratégique ;
- une franche collaboration et une implication totale des différents départements ministériels est souhaitée en vue d'une pleine appropriation des réformes déployées en leurs seins ;
- l'insuffisance des ressources allouées à la réalisation de certains projets pour lesquels la demande a pourtant été conséquente, ne permet pas leur réalisation efficace ;
- la conduite efficace des nouvelles réformes nécessite qu'un accent soit mis sur la formation des parties prenantes, et qu'un suivi de proximité soit réalisé, pour que lesdites réformes prennent réellement corps ;
- le niveau de réalisation optimal d'une action ou d'un programme ne peut être atteint que si ses objectif et indicateur ont été au préalable bien définis, afin d'éviter les changements d'intitulé en cours d'exercice et les difficultés rencontrées dans leur mesure ;
- le fractionnement de l'exécution de certains projets en plusieurs exercices en raison des contraintes budgétaires en diminue la portée ;
- si dans la mise en œuvre de la réforme sur le budget programme, le MINFOPRA s'est approprié la présentation des programmes, du contenu des actions, activités et tâches, il n'en demeure pas moins qu'il a besoin d'être assisté continuellement dans la définition de ses objectifs, et surtout dans la formulation et la mesure de ses indicateurs de performance ;
- le suivi de l'exécution des projets et programmes doit être amélioré afin de disposer à temps de toutes les données sur le taux d'exécution réel du budget.

### 3.3. PERSPECTIVES 2017

Le MINFOPRA entend poursuivre l'amélioration de la Gestion des Ressources Humaines de l'Etat ainsi que la modernisation de l'Administration Publique Camerounaise à travers les réformes.

**Dans ce chapitre, pour le compte du Programme 616, figurent :**

- le suivi accompagnement des administrations dans la mise en œuvre du cadre de référence de la gestion prévisionnelle des effectifs des personnels de l'Etat ;
- la mise à jour de la cartographie des postes de travail de l'Administration Publique Camerounaise ;
- la planification et la programmation des besoins en ressources humaines des services de l'Etat ;
- l'élaboration des textes législatifs et réglementaires relatifs à la gestion des carrières des personnels de l'Etat ;
- le contrôle des effectifs des agents publics ;
- le suivi accompagnement des administrations dans la mise en œuvre du plan national de

formation (PNF) ;

- la tenue des sessions de la Commission des stages ;
- l'organisation matérielle des concours ;
- la gestion et le suivi de la carrière des personnels de l'Etat ;
- l'organisation des sessions de la commission nationale d'avancement catégoriel ;
- l'organisation des commissions administratives paritaires ;
- la Gestion des Ressources Humaines dans les services centraux ;
- la Gestion des Ressources Humaines dans les Régions ;
- la tenue des sessions du conseil permanent de discipline de la fonction publique ;
- la représentation de l'Etat en justice ;
- la traduction, l'édition et la vulgarisation du manuel du représentant de l'Etat en justice ;
- le suivi accompagnement de l'opérationnalisation des Conseils Régionaux de Discipline de la Fonction Publique.

**Dans le cadre du Programme 617, il s'agira :**

- de vulgariser le manuel de conduite des réformes ;
- de vulgariser les outils et projets des réformes administratives ;
- d'élaborer et actualiser les cadres organiques des ministères ;
- d'élaborer et vulgariser les normes de rendement dans l'APC ;
- d'élaborer et mettre en œuvre le guide méthodologique de simplification et de rationalisation des procédures administratives ;
- de simplifier les procédures et formalités administratives ;
- d'élaborer un guide méthodologique de conduite des contrôles des performances ;
- de dématérialiser les procédures administratives ;
- d'interconnecter au réseau central du MINFOPRA, les réseaux déconcentrés et organismes sous tutelle ;
- de poursuivre l'élaboration des manuels de procédure administratifs ou des guides des usagers dans les différentes administrations ;
- de poursuivre l'adaptation ou l'actualisation des manuels de procédures de gestion des ressources humaines ;
- de poursuivre l'accompagnement des administrations à l'utilisation des outils de GRH notamment ceux relatifs à l'automatisation des avancements et de la liquidation des droits afin d'améliorer la gestion de la carrière des personnels de l'Etat ;
- d'accélérer avec le MINFI et les autres administrations impliquées, la mise en œuvre du projet SIGIPES II pour permettre à l'Etat de disposer d'une base de données unique pour la gestion de la carrière et de la solde ;
- d'intensifier l'accompagnement des administrations dans la mise en œuvre de la réforme sur la déconcentration de la gestion des ressources humaines de l'Etat ;
- de poursuivre le suivi-évaluation des réformes administratives ;
- de poursuivre le Programme d'Appui à l'Amélioration de la qualité des services rendus aux usagers du service public ;
- d'étendre l'interconnexion en fibre optique aux Délégations Régionales de l'Adamaoua et

du Centre, ainsi qu'à l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM) et à l'Institut Supérieur de Management Public (ISMP) ;

- d'accélérer l'aménagement des réseaux locaux dans les régions déjà interconnectées.

**En ce qui concerne le Programme 618, elles consisteront en :**

- la poursuite des travaux de construction des délégations régionales du Centre, du Littoral et du Nord ;
- l'équipement et l'entretien des bâtiments ;
- l'amélioration du système d'accueil et de renseignement des usagers ;
- l'assainissement des fichiers solde et personnel du MINFOPRA ;
- l'amélioration du système de contrôle interne ;
- l'acquisition du matériel roulant au profit des services centraux et déconcentrés ;
- la poursuite du renforcement des capacités du personnel du MINFOPRA ;
- la poursuite de l'amélioration des cadres et conditions de travail dans les services centraux et déconcentrés ;
- l'acquisition du matériel informatique au profit des services centraux et déconcentrés ;
- la veille juridique ;
- la traduction et la vulgarisation de la stratégie de production des informations statistiques ;
- la maintenance du parc informatique et du réseau du MINFOPRA.
- dans le cadre de l'appui aux établissements sous-tutelles, les subventions permettront de poursuivre la construction d'une médiathèque à l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM) et d'appuyer la construction du nouveau campus à l'Institut Supérieur de Management Public (ISMP).